



A C Academy



Dossier d'inscription

Pièces à fournir

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse de moins de 1 an.
- Certificat d'assurance extra-scolaire.
- Feuille de renseignements et formulaire « droit à l'image ».
- Le paiement des cours (voir modalités paiements dans règlement intérieur)

Fiche Renseignements Mineur

NOM : -----

PRENOM :-----

Date de naissance : ---/---/-----

Nom des parents si différent de l'élève : -----

Adresse : -----

Téléphone portable : -----

e-mail :-----

Autorisation parentale et droit à l'image :

Mme ou Mr -----
représentant légal de l'élève

déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et en accepte toutes les conditions.

J'autorise l'AC Academy de manière irrévocable et à titre gracieux à diffuser et exploiter les images et vidéos de mon enfant sur tous supports papiers et services audiovisuels, sur tous services en ligne et tous réseaux et sans limitation de temps. Je reconnais que leur utilisation ne peut pas porter atteinte à sa vie privée et ne peut pas lui causer de préjudice.

OUI

NON

Signature :

Fiche Renseignements Majeur

NOM : -----

PRENOM :-----

Date de naissance : ---/---/-----

Adresse : -----

Téléphone portable : -----

e-mail :-----

Autorisation droit à l'image :

Mme ou Mr -----
déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et en accepte toutes les conditions.

J'autorise l'AC Academy de manière irrévocable et à titre gracieux à diffuser et exploiter les images et vidéos où j'apparais sur tous supports papiers et services audiovisuels, sur tous services en ligne et tous réseaux et sans limitation de temps. Je reconnais que leur utilisation ne peut pas porter atteinte à ma vie privée et ne peut pas me causer de préjudice.

OUI

NON

Signature :

[illegible]

Tarifs

Les tarifs ci-dessous concernent les inscriptions à l'AC Academy pour les disciplines danse classique, street dance, modern-jazz ainsi que les ateliers corps, en cursus loisir, concours et pré-professionnel.

Les cotisations sont lissées sur 10 mois et prennent en compte les vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

Le règlement peut s'effectuer en 1, 3 ou 10 fois, par chèque ou prélèvement hello asso, ou en une seule fois en espèces

Les chèques doivent être remis en début d'année et seront encaissés selon l'échéancier convenu.

Réductions famille :

2 membres : 10 % sur le forfait le moins élevé

3

membres : 15 % sur le deuxième forfait le moins élevé (remises appliquées sur les forfaits de la même famille)

Engagement Annuel : Toute inscription est **définitive et vaut engagement pour l'ensemble de l'année scolaire.**

Le règlement en plusieurs échéances, notamment en **10 mensualités**, constitue uniquement une **facilité de paiement** et ne correspond pas à un abonnement mensuel. En conséquence, **la totalité de la cotisation annuelle reste due**, même en cas d'arrêt des cours en cours d'année.

Aucun remboursement ni annulation des sommes restant dues ne pourra être demandé en cas d'abandon, de changement d'emploi du temps, ou pour toute autre convenance personnelle.

Seule une interruption pour raison médicale, justifiée par un **certificat médical**, pourra donner lieu à l'arrêt des échéances restant à payer, selon les conditions prévues par l'AC Academy.

Tarifs Loisirs et Concours			
Cotisation			
15,00 €			
Durée / semaine	Annuel (€)	Mensuel (€)	3 fois (€)
45 min (éveil)	230	23	76,67
1h00	270	27	90,00
1h15	290	29	96,67
1h30	330	33	110,00
1h45	360	36	120,00
2h00	390	39	130,00
2h15	420	42	140,00
2h30	440	44	146,67
2h45	460	46	153,34
3h00	490	49	163,34
3h15	510	51	170,00
3h30	530	53	176,67
3h45	550	55	183,34
4h00	570	57	190,00
4h15	590	59	196,67
4h30	610	61	203,34
4h45	640	64	213,34
5h00	670	67	223,34

Tarifs Loisirs et Concours			
Cotisation			
15,00 €			
Durée / semaine	Annuel (€)	Mensuel (€)	3 fois (€)
5h15	690	69	230,00
5h30	710	71	236,67
5h45	740	74	246,67
6h00	760	76	253,34
6h15	790	79	263,34
6h30	810	81	270,00
6h45	830	83	276,67
7h00	860	86	286,67
7h15	880	88	293,34
7h30	910	91	303,34
7h45	930	93	310,00
8h00	960	96	320,00
8h15	990	99	330,00
8h30	1030	103	343,34
8h45	1060	106	353,34
9h00 à 11h45	1110	111	370,00
12h00 et +	1500	150	500,00

Navette St Jacques - AC Academy

Départ collège Mardis et Vendredis 15h45

Retour internes les mardis à 19h30

Tarif 30€/mois pour les élèves de la AC Academy en cursus classique

Tarif 32,5€/mois si inscrits sous AC Academy hors concours ou sous Choream

Tarifs Section Professionnelle		
Annuel (€)	Mensuel (€)	3 fois (€)
3500	350	1166,67

Infos Classique et Modern-Jazz:

La classe sera attribuée selon l'âge mais aussi selon le niveau de l'élève. Les niveaux sont donc donnés à titre indicatif, c'est le professeur qui aura le choix final :

Les ateliers corps sont à partir de 7 ans, le matériel est fourni.

Cursus Loisir :

- Eveils : à partir de 2e section de maternelle jusqu'à grande section
- Initiations: à partir de grande section (si l'élève a fait 1 an d'éveil) ou CP, Ce1 (si première année)
- Préparatoires 1 : CP, CE1 CE2,
- Préparatoires 2 : CE2 CM1 CM2,
- Élémentaires : CM2 6e 5e 4e 3e
- Sups : 3e lycée adultes avancés
- Adultes

Cursus concours :

Entrée en cursus concours libre, mais participation aux Concours sur sélection

(Horaires aménagés dès le collège, partenariat avec le collège de St Jacques Dax)

- Concours 1 : dès CE2 (ou CE1 selon niveau)
- Concours 2 : dès CM1 à la 6e
- Concours 3 : dès 6e jusqu'au lycée

Les élèves de ces classes pourront présenter des concours au cours de l'année.

Une **sélection** sera faite par les professeurs pour chaque concours, il n'est pas assuré que l'élève en fasse partie mais il travaillera de la même façon que les élèves sélectionnés.

Ils apprendront des variations ainsi que le processus de perfectionnement de chaque Chorégraphie.

Cette classe nécessite une grande motivation, un engagement personnel sûr et une complète assiduité. Toute absence non justifiée auprès du professeur ne sera pas tolérée et le professeur se réservera le droit de présenter ou non l'élève si celui-ci a manqué de préparation pour cause d'absence aux répétitions.

Les concours sont payants, le tarif est différent pour chaque évènement, les détails vous seront communiqués pour chaque occasion.

Les Cours particuliers sont sur demande

Tenue :

La couleur et le modèle du justaucorps sont imposés selon les niveaux, la référence vous sera donnée à l'inscription, un tarif a été négocié avec le magasin Biarritz Danse, le stand se déplacera au studio le jour des inscriptions .

Chignon obligatoire pour les cours de classique.

Règlement Intérieur

ARTICLE 1 : Certificats

Certificat médical : un certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude de l'adhérent à pratiquer la danse doit être fourni lors de l'inscription.

Certificat d'assurance extra-scolaire : à remettre pour l'inscription

ARTICLE 2 : Comportement et discipline

En toutes circonstances et dans l'enceinte de l'AC Academy, tout adhérent doit avoir une présentation et un comportement corrects en actes et en paroles.

Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles vides.... doivent être jetés par les consommateurs dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'AC Academy.

Le **téléphone**, le chewing-gum, les sucettes et les bijoux saillants sont strictement interdits durant les cours et toutes les représentations.

Les objets tranchants ou dangereux sont strictement interdits.

Les manquements aux principes de bonne conduite à l'égard d'un professeur, d'un membre du bureau ou de toute autre personne présente dans les locaux de l'AC Academy ne sont pas tolérés. Tout adhérent ne respectant pas cet article fera l'objet d'un avertissement.

En cas de récidive, le bureau se réserve le droit de l'exclure définitivement des cours.

L'exclusion temporaire ou définitive ne remet pas en cause le paiement des cours.

ARTICLE 3 : Présentation et tenue vestimentaire

En danse classique, une tenue obligatoire est déterminée par le professeur en début d'année. Le port de collant et de chaussons adéquats est obligatoire. Les danseuses doivent avoir les cheveux attachés en chignon.

Les effets oubliés à l'école sont conservés au sein de l'AC Academy. En fin d'année, les vêtements ou autres objets non récupérés seront remis à des œuvres d'utilité publique.

L'AC Academy n'est pas responsable des effets laissés à l'école.

ARTICLE 4 : Assiduité

L'assiduité et l'exactitude sont les conditions essentielles d'un travail efficace.

Toute absence doit être justifiée. Les parents sont priés d'en informer le professeur avant le début des cours.

ARTICLE 5 : Concours

Les élèves qui le souhaitent peuvent présenter des concours en accord avec leur professeur. Cela nécessite une grande motivation, un engagement personnel sûr et une complète assiduité. Toute absence non justifiée auprès du professeur ne sera pas tolérée.

Les concours sont payants, les montants diffèrent et vous seront communiqués pour chaque événement.

ARTICLE 6 : Montant des cours

Le montant des cours est fixé par le bureau au début de chaque année. Les frais d'adhésion (cotisation) et le paiement des cours sont à régler en totalité lors de l'inscription.

Ce ou ces règlements pourra(ont) être effectué(s) en espèces, chèques, prélèvements (Hello Asso si plusieurs fois) ou virement (en 1 fois)

1: En 1 fois à l'inscription : espèces, chèque ou virement

2: En 3 fois : chèques (à donner) ou prélèvements (Hello Asso) : encaissements début de mois Septembre, Janvier, Avril

3: En 10 fois : chèques (à donner) ou prélèvements (Hello Asso), encaissement chaque début de mois.

Toute année débutée est due, aucun remboursement ne sera effectué sauf avec certificat médical.

Réduction famille : - 10% pour le 2^{ème} membre
 - 15% pour le 3^{ème} membre

Les tarifs tiennent compte des vacances scolaires et des jours fériés. Les absences ne donneront lieu à aucun remboursement.

L'inscription à l'AC Academy représente un engagement **pour une année** entière. L'arrêt en cours d'année pour convenance personnelle ne peut donner lieu à un remboursement ou une réduction.

Cependant, en cas d'arrêt pour blessure ou maladie interdisant la pratique de la danse, hospitalisation, ou déménagement, une réduction des paiements pourra être accordée.

ARTICLE 7 : Accès à l'école et aux salles de danse

L'accès aux vestiaires n'est autorisé qu'aux élèves.

Les élèves doivent attendre le professeur pour accéder à la salle de danse.

Les élèves ne peuvent pas quitter les cours sans l'autorisation du professeur.

ARTICLE 8 : Responsabilité

Préalablement à l'utilisation des locaux, l'AC Academy reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter des activités exercées dans les locaux mis à sa disposition. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les risques relatifs à la dégradation faite aux Bâtiments, Mobiliers, Matériels, fournis ou acquis. Les éventuelles dégradations seront financièrement supportées par les responsables du forfait ou leurs représentants.

L'AC Academy décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux et rappelle aux adhérents de ne laisser ni argent, ni bijoux, ni téléphone portable, ni autres objets de valeur dans les vestiaires.

L'AC Academy se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des adhérents en dehors des salles de cours, des vestiaires et autres locaux extérieurs utilisés pour des répétitions et des représentations (ex : trajet école-parking...)

ARTICLE 9 : Sécurité

Des itinéraires d'évacuation et des issues de secours sont prévus dans chaque salle de cours ainsi que dans les vestiaires.

Il est interdit de gêner l'accès des issues de secours et les règles de sécurité doivent être respectées.

ARTICLE 10 : Gala de fin d'année

Un gala de fin d'année est organisé par l'AC Academy avec tous les élèves. Cette représentation est la récompense des efforts fournis tout au long de l'année et pour les parents la possibilité de constater les progrès de leurs enfants.

La participation au gala n'est pas obligatoire. Cependant, le professeur doit être avisé du choix de chaque élève au plus tard en début du 2^{ème} trimestre de la saison.

Une cotisation de 15€, 25€ ou 30 pour les costumes sera demandée 2 mois avant le spectacle.

Les élèves ayant accepté de participer à ce spectacle annuel sont tenus d'assister aux cours et aux répétitions prévues. Les rôles sont distribués selon les exigences du spectacle, en fonction du niveau et de la capacité des élèves. Le professeur est seul juge en la matière.

Fait le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

ARTICLE 11 : Droit à l'image

Tout adhérent à l'AC Academy doit remettre à l'inscription le formulaire dûment rempli de cessation des droits à l'image.

ARTICLE 12 : Respect du présent règlement

Pour le bon fonctionnement de l'AC Academy, il est demandé à chacun d'appliquer, de respecter et de faire respecter en tous points les dispositions de ce présent règlement.

Cours choisis et mode de règlement

Merci de noter les cours, le taux horaire par semaine et le mode de règlement